

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 5 juillet à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, Mme Chantal DEMANGEON, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Laëtitia MELOIS à Franck DUVAL
Jean-Jacques MARTEIL à Jacques GREVES
Lucien MONNERIE à Joël DANIEL
Estelle MORIO à Bernard BASTIER
Régis KERDELHUE à Henri-Philippe LAMY
Françoise HENRIQUEZ à Arlette BUZARE

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	28 Juin 2022
Date de l'affichage	29 juin 2022
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	27
Nombre de votants	33

2022 52 Décisions prises par le maire en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Rapporteur : C. GUEGUEN

- ✓ **Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension du Tennis-Club de Polignac**

Estimation des travaux : 880 000 € HT

Procédure adaptée

Publication sur Ouest France le 21/03/2022 et sur la plateforme de dématérialisation "e-megalis"

Date limite de réception des offres : le 03/05/2022 à 12h00

Ouverture des plis : le 03/05/2022 à 14h00

Neuf offres dématérialisées nous sont parvenues, toutes conformes.

Remise de l'analyse finale : Le 13/04/2021.

Le dossier d'analyse est consultable au service Marchés Publics.

Analyse des offres :

Les offres ont été analysées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation et rappelés ci-dessous :

- Prix des prestations : 50 %
- Valeur Technique : 50 %

880000		note prix								note technique		Total	
N° alpha	NOM	Forfait provisoire de rémunération HT	% Forfait	OPC HT	% OPC	Rémun du MOe	% Forfait + opc	TVA	TOI TTC	Pts sur 50	Pts sur 50	Pts sur 100	Pts sur 100
1	Atelier D'architecture Jean Thomas Gossait	74 700,00 €	8,49%	13 000,00 €	1,48%	87 700,00 €	9,97%	17 540,00 €	105 240,00 €	37,06	30,00	67,06	5
2	BERTIN Anne-Laure Architecture	83 600,00 €	9,50%	12 000,00 €	1,36%	95 600,00 €	10,86%	19 120,00 €	114 720,00 €	34,00	30,00	64,00	7
3	BRA	79 749,12 €	9,06%	8 768,64 €	1,00%	88 517,76 €	10,06%	17 703,55 €	106 221,31 €	36,72	29,00	65,72	6
4	Le QUEAU HUBERT	63 360,00 €	7,20%	6 000,00 €	0,68%	69 360,00 €	7,88%	13 872,00 €	83 232,00 €	46,86	43,00	89,86	2
5	Super 5 architecte	80 080,00 €	9,10%	7 920,00 €	0,90%	88 000,00 €	10,00%	17 600,00 €	105 600,00 €	36,93	25,00	61,93	9
6	Bleher architectes	68 024,00 €	7,73%	14 080,00 €	1,60%	82 104,00 €	9,33%	16 420,80 €	98 524,80 €	39,58	23,00	62,58	8
7	Atelier Le CAB	76 136,00 €	8,65%	9 017,47 €	1,02%	85 153,47 €	9,68%	17 030,69 €	102 184,16 €	38,17	29,00	67,17	4
8	AXENS Architectes	60 000,00 €	6,82%	5 000,00 €	0,57%	65 000,00 €	7,39%	13 000,00 €	78 000,00 €	50,00	43,00	93,00	1
9	SET	69 600,00 €	7,91%	7 000,00 €	0,80%	76 600,00 €	8,70%	15 320,00 €	91 920,00 €	42,43	38,00	80,43	3

Les entreprises non retenues ont été avisées le 25/05/2022.

Le marché a été notifié à AXENS Architecture le 09/06/2022 par le biais de la plateforme Mégalis.

✓ Travaux d'aménagement pour la requalification des voiries de Scubidan

Estimation totale : 756 800 € TTC

Procédure adaptée

Publication sur Ouest France le 05/05/2022 et sur la plateforme de dématérialisation "e-mégalis"

Date limite de réception des offres : le 02/06/2022 à 12h00

Ouverture des plis : le 02/06/2022 à 14h00

Deux offres dématérialisées nous sont parvenues, toutes deux conformes.

Remise de l'analyse par le Cabinet Artélia.

Le dossier d'analyse est consultable au service Marchés Publics.

Analyse des offres :

Les offres ont été analysées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation et rappelés ci-dessous :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur Technique : 40 %

Il s'agit d'un groupement de commande entre la Ville de Guidel et Lorient Agglomération.

	Montant prestations à la charge de Ville de GUIDEL – Hors PSE (€ HT)	Montant prestations à la charge de Ville de GUIDEL PSE 1 (€ HT)	Montant prestations à la charge de Lorient Agglomération (€ HT)	Montant TOTAL (€ HT)	Note 60 points
COLAS	524 305,85 €	10 080,00 €	187 478,00 €	721 863,85 €	49,86
PIGEON BRETAGNE SUD	487 472,65 €	15 435,00 €	116 970,00 €	599 877,65 €	60,00

Note totale :

Entreprise	Montant € HT	Note Technique	Note Prix	Note totale	Classement
COLAS	721 863,85 €	35	49.86	84.86	2
PIGEON BRETAGNE SUD	599 877,65 €	39	60	99	1

Suite à l'analyse présentée, le cabinet Artélia préconise de retenir l'offre de PIGEON Bretagne Sud pour un montant total de 599 877,65 € HT, soit 719 853,18 € TTC.

La commission des marchés a validé l'analyse et le choix du prestataire.

L'entreprise non retenue a été avisée le 27/06/2022.

Le marché sera notifié à PIGEON BRETAGNE SUD le 30/06/2022 par le biais de la plateforme Mégalis.

✓ **Fourniture et livraison de carburants et combustibles**

Procédure adaptée

Publication sur Ouest France le 22/03/2022 et sur la plateforme de dématérialisation "e-megalis"

Date limite de réception des offres : Jeudi 7 avril 2022 à 12h00

Ouverture des plis : Jeudi 7 avril 2022 à 14h00

Remise de l'analyse : 31/05/2022 par Pierre-Eric Sinquin

Accord-cadre annuel avec maximum (en litres), conclu avec un seul attributaire et renouvelable 2 fois par tacite reconduction.

Le dossier d'analyse est consultable au service Marchés Publics.

Analyse des offres

Les offres ont été analysées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation et rappelés ci-dessous :

- Prix des prestations : 80 %
- Valeur Technique : 20 %

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le 7 juillet 2022

ID : 056-215600784-20220706-2022_52-DE

Rapport d'Analyse des Offres
Fourniture de carburants et combustibles
Marché 2022-20503

		BRETECHE			TOTAL ENERGIE			Notation	
Valeur Financière		138 300,66 €	Base tarif DIREM S12 et 13 Surcharge possible sur le tarif DIREM en fonction d'évènements imprévus	78,88	136 363,44 €	Montant ramené sur la base tarif DIREM des semaines 12 et 13	80,00	80	
Valeur Technique	Description de l'organisation	Interlocuteur bien identifié. Moyens en adéquation avec les besoins de la Mairie de Guidel: sites de stockage, véhicules et chauffeurs. Livraisons sous 24h si commande avant 12h00		10	18	Interlocuteur bien identifié. Moyens en adéquation avec les besoins de la Mairie de Guidel: sites de stockage, véhicules et chauffeurs. Livraisons sous 24h si commande avant 12h00		10	20
	Garantie d'approvisionnement	Moyens d'approvisionnement et stratégie de livraison détaillé en cas d'évènements imprévus		8		Allongement possible du délais de livraison en cas d'évènements imprévus. Information régulière avec l'agence afin d'appliquer la stratégie adéquate (préventif)		7	
Total		96,88			97,00			100	

L'entreprise non retenue a été avisée le 09/06/2022.

Le marché a été notifié à TOTAL ÉNERGIES par voie dématérialisée le 09/06/2022.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 6 juillet 2022
Le Maire,
Joël DANIEL

